



DEMANDEZ LE PROGRAMME!!

Le Thé sur la Banquise d'Eric Bouvron

Interprété et mis en scène par Eric Bouvron Ecrit par Eric Bouvron et Sophie Forte Création musicale et sonore : Eric Bono Création lumières : Edwin Garnier Photos et Images de Sabine Trensz

Victor Mulot est envoyé sur la banquise. Il doit trouver le dernier ours 🕻 polaire.

« Si tu te trouves face à l'ours, premier conseil, ne bouge pas. Tu fais l'arbre... mais ça n'est pas une bonne idée parce que sur la banquise il n'y pas d'arbre et ça attirera la curiosité... il te bouffera. »

Après nous avoir fait voyager dans le sud de l'Afrique avec « N'GUBI le Bushman », Eric Bouvron nous emmène dans un autre univers fantastique, drôle, et en même temps... dangereux, la rencontre avec un monde inconnu et fascinant où l'on déguste du thé au poisson, où on part chasser en motoneige ou avec des chiens de traîneau et où on invente des astuces loufoques pour résister à moins 40°.

Aprés nous avoir enchanté avec « Marco Polo et l'hirondelle du Khan » en 2017 puis « N'GUBI le Bushman », Eric Bouvron revient une nouvelle fois à Cerny par fidélité, par amitié avant Avignon...

Alain Prat - Président de l'association Les 3C

RESERVEZ VOTRE SOIRÉE ET RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 17 MAI à 20 H 30 Salle Auguste-Delaporte

Participation : 10 € / adulte ; 3 € / enfant



Article spécial finances en pages 3 et 4

Carnet pratique

Mairie
01 69 23 11 11
lundi, mardi,
jeudi et vendredi
8 h 45 - 12 h 30 et
13 h 30 - 18 h,
mercredi et samedi
9 h - 12 h

Halte-garderie
01 69 23 11 22
lundi, mardi,
jeudi et vendredi
8 h 30 - 18 h 30
hors vacances scolaires

Accueil de loisirs 01 64 57 57 45

Agence postale
01 64 57 57 15
lundi, mardi,
jeudi et vendredi
8 h 45 - 10 h 15 et
16 h 45 - 18 h
samedi 9 h 30 - 12 h
(fermée le mercredi)

Médiathèque 01 69 23 11 23 mardi 16 h 30 - 17 h 30 mercredi 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 30 samedi 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h

A.S.A.M.D.T.A.

Association de Soins, d'Aides Ménagères à Domicile et de Transport Accompagné 01 64 57 77 61

Maison des solidarités

PMI et Assistantes sociales Mennecy 01 69 90 64 80

CLIC Orgessonne

Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie Arpajon 01 64 90 61 84

Parc Naturel du Gâtinais

PNR Milly la fôret 01 64 98 73 93

Communauté de communes du Val d'Essonne CCVE Ballancourt-sur-Ess.

01 64 93 21 20

Numéro d'urgence 18 ou 112



cerny.fr





Etat civil

Ils nous ont quittés

Antonio Persichini, le 18 mars à Corbeil-Essonnes Roger Bertoux, le 23 mars à Etampes





Ils se sont dit « oui »

Daniel Vieira et Sophie Vassor, le 6 avril

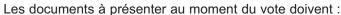


Actuellement la
distribution du courrier
est perturbée. Cette
information a été
remontée au centre de
tri de la Poste de
Ballancourt-sur-Essonne
qui est en charge de
cette responsabilité.

Élection

Dimanche 26 mai - Élections européennes

Pour voter, vérifiez que vous êtes inscrit sur le répertoire électoral unique : www.service public.fr / Papiers - Citoyenneté / Élections... Pour voter, vous devez prouver votre identité.



- comporter une photographie afin de permettre l'effectivité du contrôle
- être en cours de validité, ou pour les CNI et passeports, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans

Urbanisme

Dossiers accordés en mars

DP 19 100 03 : 11bis chemin des Carreaux - Construction d'un abri de jardin



DP 19 100 04 : 16 rue Robert-Canivet - Construction d'un garage DP 19 100 07 : 6 Chemin Vert - Construction d'une clôture

DP 19 100 08 : Lieu-dit La terre rousse - Coupe et abattage d'arbres DP 19 100 13 : 6ter Chemin Vert - Pose de panneaux photovoltaïques

DP 19 100 15 : 17 rue du Puits - Construction d'une clôture DP 19 100 17 : 7ter rue du Verger - Réfection de toiture DP 19 100 22 : 18 rue de l'Avenir - Aménagement de combles

Rappel:

Pour mémoire, l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit de procéder au brûlage des déchets (ménagers ou végétaux). Toute infraction à ce réglement est passible d'une contravention.

Fermeture du service urbanisme jusqu'au 8 mai inclus.

ALSH

Le mercredi 20 février dernier, 8 enfants de l'accueil de loisirs et quelques adhérents de l'association « La Caravane du Partage » ont cuisiné ensemble un coq au vin pour le déjeuner.



Jeunesse

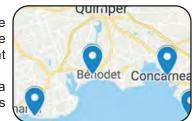
Un séjour à construire pour les jeunes...



Suite aux réunions de concertation ouvertes à tous les jeunes Cernois, 24 adolescents se sont engagés à préparer eux-

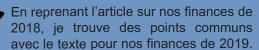
mêmes leur séjour de cet été. Ainsi, 12 jeunes âgés de 11 à 14 ans et 12 âgés de 14 à 17 ans se réunissent

régulièrement à la mairie afin d'organiser leurs vacances. Les plus jeunes orientent leurs recherches en direction de la Baie de Somme au mois de juillet tandis que les plus âgés envisagent le Finistère sud à la fin du mois d'août.





Finances



Le budget primitif 2019 a été voté lors du conseil municipal du 13 avril de même que le compte administratif 2018.

Comme depuis 2016, les taux des taxes d'habitation et taxes foncières n'augmentent pas

en 2019 ; par contre les bases calculées par les services fiscaux augmentent de 2,2 %.

Comme toutes les communes nous continuons de supporter la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat qui était de 325 105 € en 2014, de 146 672 € en 2018 et sera de 131 264 € pour 2019.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Les principales dépenses d'investissement

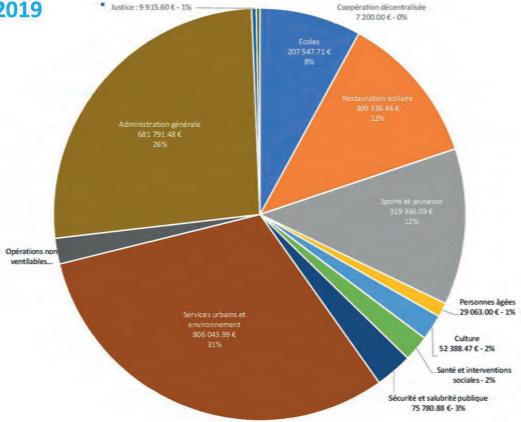
- · Pour les écoles :
 - Acquisition de matériels informatiques (2 PC portable + 1 imprimante + 1 pare-feu)
 - Acquisition de matériel pédagogique, équipements gymnastique, jeux extérieurs
 - Réfection partielles des toitures
 - Réalisation du mur d'enceinte Place Zamenhof
 - Reprise de l'allée de l'école maternelle
- Pour la salle Delaporte :
 - Acquisition de 240 chaises et d'un réfrigérateur
- Pour le restaurant scolaire :
 - Finition des travaux d'agrandissement
 - Acquisition d'une machine à laver la vaisselle automatique, de tables, chaises, meubles de rangement...
- Pour le service technique :
 - Acquisition d'1 tronçonneuse, 1 tondeuse, 1 épareuse
- Pour les associations :
 - Acquisitions de 2 barnums 4 x 4
 - Réfection du 3^{ème} cours de tennis

Autres dépenses :

- · Réfection des tombes des Morts pour la France
- Equipement des bâtiments communaux de systèmes d'alarme
- Réfection de la Ruelle Saint Pierre
- Enfouissement des réseaux Rue des 2 Parcs
- Gravillonnage Rue de Longueville

BUDGET PRIMITIF 2019

Répartition par fonction des dépenses de fonctionnement





BUDGET PRIMITIF 2019

Les principales dépenses d'investissement

- Réalisation d'une étude de programmation de travaux pour l'école élémentaire
- Engagement de l'étude pour l'enfouissement des réseaux à Boinveau
- Réfection du site internet de la commune
- Renforcement de la signalétique

Autres dépenses :

TOTAL DU BUDGET

- Réhabilitation intérieure de l'église (chauffage, mise en conformité électrique, reprise partielle des décors intérieurs et du sol...)
- · Aménagement d'une aire de jeux à Orgemont
- Place Zamenhof: Déplacement du monument aux Morts et installation d'un panneau électronique double face
- Aménagement du sous-sol de la salle Delaporte
- Mise en accessibilité de la salle polyvalente, de l'école élémentaire et du complexe sportif
- · Réfection Rue Degommier et Côte Sainte Anne
- Réfection éclairage public Av. Pont de Villiers
- Enfouissement éclairage public Rue de la Ferme

· Pour les écoles :

- Acquisition de matériels informatiques (dont 5 PC pour la salle informatique de l'élémentaire), 1 PC portable et 4 vidéoprojecteurs (2 par écoles)
- Acquisition de jeux extérieurs et climatiseurs pour la maternelle
- Réfection partielle de la toiture et du réseau informatique de l'école élémentaire
- Installation d'un dispositif d'alerte anti-intrusion
- · Pour la mairie :
 - Installation de 3 bornes wifi et d'un vidéoprojecteur avec écran fixe
 - Acquisition de panneaux électoraux, urnes, isoloirs
- Pour la médiathèque :
 - Acquisition de matériels informatiques
- Pour le restaurant scolaire :
 - Acquisition de fontaines à eau, laves-mains...
- · Pour le service technique :
 - Acquisition d'un aspirateur à feuille, d'un gyrobroyeur, d'un kubota, d'une benne pour camion
- Pour les associations :
 - Acquisitions de 2 barnums
 - Acquisition de dalles moquettes pour le gymnase

Ce budget d'investissement est équilibré grâce à la vente de 3 bâtiments communaux : le bureau de vote d'Orgemont, l'ancienne agence postale et l'ancien local des pompiers à l'angle du chemin des carreaux et du chemin des Acacias. Il y a aussi un emprunt de 125 000 € qui ne sera pas levé car il couvre une partie des dépenses prévues pour l'église, alors que ces dépenses ne seront à payer qu'en 2020.

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

DEPENSES

RECETTES

4 652 616,40 €

	FONCTIONNEMENT			
Proposés	3 052 125,75 €	3 052 125,75 € 2 804 403,00		
Reports		247 722,75 €		
Total de la section	3 052 125,75 €	€ 3 052 125,75 €		
= -	INVESTISSEMENT			
Proposés	1 203 592,63 €	1 491 845,96 €		
Restes à réaliser	275 999,77 €	108 644,69 €		
Reports	120 898,25 €			
Total de la section	1 600 490,65 €	1 600 490,65 €		

SANS augmentation des taux d'imposition

SANS augmentation des tarifs des services communaux

Moyenne de la strate 437 €

Evolution de la fiscalité

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Produits des impôts directes	1 412 794 €	1 432 829 €	1 461 122 €	1 492 799 €
Nbre d'habitants	3503	3505	3470	3 480
Ratio Fiscalité/population	403 €	409 €	421 €	429 €

CERNY	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Taux taxe d'habitation	11,56%	11,56%	11,56%	11,56%
Taux taxe sur foncier bâti	15,74%	15,74%	15,74%	15,74%
Taux taxe sur foncier non bâti	59,79%	59,79%	59,79%	59,79%

A savoir : la collectivité supporte une pénalité de 16 263 €, en raison de son choix de ne pas augmenter ses taxes.

Pierre Lefort, maire Adjoint aux finances

Projet communal

Déclaration de Madame le Maire lors du conseil municipal du 13 avril.

4 652 616,40 €

Le projet envisagé avenue Carnot était un beau projet. Bien qu'il ne soit pas finalisé, il avait été réfléchi dans l'objectif, d'abord, d'offrir un lieu d'accueil de loisirs pour les jeunes de Cerny et, ensuite, d'anticiper l'arrivée des lycéens sur Cerny (je vous rappelle que 600 élèves supplémentaires seront scolarisés d'ici 3 ans).

En effet, la municipalité a le souci d'engager une véritable action éducative en direction des jeunes de Cerny (12-18) et de gérer les flux des élèves aux abords de l'établissement scolaire.

Le bien qui était à vendre Avenue Carnot avait la particularité, compte-tenu de son emplacement, de répondre aux 2 objectifs simultanément.

Le problème de la sécurité avec la RD.191 ou des habitations situées à proximité a été évoqué.

... / ...



Pour ce qui concerne la sécurité, je crois au contraire que cet emplacement aurait été un « refuge » pour tous les élèves qui ne manqueront pas de traverser la voie en dehors des passages piétons. Je pense aussi qu'il aurait pu servir de levier pour justifier l'installation de feux tricolores.

Vous savez bien que les lycéens ne sont pas cantonnés toute la journée dans leur établissement scolaire. Ils vont aller et venir. Tous ne déjeuneront pas dans l'enceinte du lycée. Où iront-ils ? À La Ferté-Alais ou sur Itteville où se trouvent les restaurants. Nous les verrons donc demain marcher le long de la RD191.

Pour ce qui concerne les habitations à proximité, l'espace n'était accessible que par la RD191. Ainsi, l'esplanade, réalisée en façade avant, aurait eu pour finalité d'attirer le public dans cet espace clos de murs.

Les jeunes auraient pu discuter sur les marches du forum, déjeuner à l'intérieur comme à l'extérieur du restaurant, jouer au babyfoot ou aux jeux-vidéos à l'intérieur de l'espace jeunesse. A l'étage du bâtiment, l'espace devait être aménagé afin d'y installer la mission locale ou toute autre service en direction de ce public jeune. La possibilité d'intégrer un espace scénique où les jeunes auraient pu s'exprimer (pièce de théâtre, expression musicale, sketches...) avait même été envisagée. Le manque de stationnement ne devait pas être un frein puisque, juste en face, le lycée offrait ses places de stationnement, désertées les week-ends et durant les vacances scolaires.

La réflexion avait également été menée d'un point de vue budgétaire. En dehors des aides à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de la structure dédiée aux jeunes, l'implantation d'un commerce permettait d'obtenir des aides financières

de l'Etat, de la Région et du Département. La collectivité n'aurait pas assuré elle-même l'activité mais aurait pu bénéficier de recettes de fonctionnement (les loyers). L'intégration d'une scène ouverte permettait d'obtenir des aides visant au développement de l'action culturelle.

Enfin, pour ce qui concerne le fonctionnement proprement dit de l'accueil de loisirs de jeunes, au sein duquel la scène ouverte aurait été installée, rien n'avait été défini.

Une chose est sûre, son règlement de fonctionnement aurait été un cadre et aurait précisé des règles d'occupation visant à garantir le « vivre-ensemble ». Un projet pédagogique aurait été indispensable.

Les accueils de ce type ne fonctionnant principalement qu'en dehors du temps scolaire, voilà une structure qui aurait été occupée toute l'année : les mercredis et les vacances scolaires par les Cernois (les 12 / 14 ans d'une part, et les 14 / 18 ans d'autre part), dans des espaces intérieurs à aménager et le reste de l'année par les lycéens (dont les Cernois).

A terme, nous aurions pu en faire une structure intercommunale, comme le prévoit d'ailleurs notre contrat enfance jeunesse, avec le recrutement d'agents intercommunaux.

Ici ou ailleurs, la RD191 traversera toujours Cerny mais cet emplacement avait au moins le mérite d'être au centre du territoire communal.

Il est aujourd'hui abandonné parce que les recettes financières espérées (500 000 € de la vente du terrain près de la caserne des pompiers) ne sont plus certaines et parce que les élus de la majorité n'ont pas souhaité, en cette fin de mandat électoral, endetter la collectivité et, par voie de conséquence, nuire à la réalisation de tout autre projet pour les élus à venir.



Quelques raisons pour lesquelles nous avons voté contre le budget 2019!

Les impôts locaux augmenteront cette année encore car la base décidée par l'état augmente donc le coût sera supérieur pour les familles. En revanche nous pouvions décider de baisser le nôtre ! Mais cela n'a pas été décidé et les arguments du Maire ne sont toujours pas convaincants.

Un des problèmes récurrents de l'équipe majoritaire c'est qu'il n'y a pas d'anticipation ni de concertation sur les décisions à venir.

Prenons l'exemple de l'espace jeune : Au-delà des 4600 € d'étude de faisabilité, s'ajoute un coût de 191 000 € d'achat des locaux (devant le lycée sur la RD 191), mais la cerise sur le gâteau reste les 441 288 euros de travaux à venir et évidemment sans aucune idée du coût du fonctionnement d'un tel espace! Ce n'est donc pas sérieux. Nous sommes favorables à la création d'un espace pour les jeunes cernois(e)s et nous avons proposé de travailler à ce que ce réalise une Maison pour Tous (jeunes, associations, personnes âgées ...) qui pourrait être créée dans l'aile désaffectée de la Mairie, outre l'emplacement la municipalité ne peut se laisser détériorer ce bâtiment à l'architecture ancienne, témoin de notre patrimoine.

D'autre part des terrains vont être vendus (l'ancienne poste, l'ancienne caserne des pompiers, le terrain (derrière la caserne des pompiers et ce, pour une somme dérisoire) sans réflexion collective et aboutie des besoins immobiliers communaux à venir!

En procédant à » la petite semaine » il en est de même pour les coûts exorbitants (600 000 euros) affectés a l'église, a t-on réellement besoin d'un chauffage au sol ?? Après la toiture, le presbytère...voilà plus d'un million d'euros en quelques années, ne pouvait-on pas lisser dans le temps le coût d'un emprunt et de lancer une souscription auprès des fidèles et tous ceux attachés au culte afin de réduire la part affectée dans le budget communal ?

Décidément nous ne partageons pas cette façon légère de gérer notre commune, et nous pensons vraiment que Mme la Maire se trompe lorsqu'elle affirme que les impôts locaux à Cerny ne sont pas élevés et qu'il n'y a pas urgence à établir un véritable quotient familial pour adapter les tarifs des prestations (notamment pour les scolaires) aux ressources des familles, ce qui n'est toujours pas au budget 2019 ...

http://cerny-autrement.fr/

@CernyAutrement

NDRP: la mairie laisse le droit d'expression s'exercer, mais les propos ci-dessus n'engagent en rien la responsabilité du directeur ou des responsables de publication.

Association - Mairie

Les festivités à Cerny :

mercredi 3 avril - Printemps des contes vendredi 5 avril - Carnaval et défilé des enfants de l'école élémentaire dimanche 7 avril - Vide grenier des Représentants des Parents d'Elèves (RPE) des Hélices Vertes dimanche 7 avril - Carnaval et défilé dans les rues de Cerny Vendredi 12 avril - Chasse aux déchets dimanche 14 avril - Rallye insolite mercredi 17 avril - Bus de l'environnement







Printemps des contes :

Devant une centaine de personnes, la Cie des Châtaigniers a décliné trois versions du Petit Poucet qui ont captivé le jeune public, notamment la dernière très contemporaine.





Malgré le changement de thème, l'édition 2019 du carnaval a été un véritable succès. Merci aux associations qui ont travaillé dur pour cette réussite.

Merci aux participants qui ont joué le jeu. Adieu Monsieur Hiver, vive le printemps et à l'année prochaine pour le prochain carnaval!







Les Amis du Foyer Degommier

Rituellement, à l'occasion du 1^{er} mai, l'association propose de jolis brins de muguet vendus en faveur des résidents de la maison de retraite Degommier.

Des petits messages poétiques pourront à votre gré y être glissés et un bijou, fidèle au thème, sera à gagner.

Venez nombreux soutenir leur action.

Cinq points de vente seront dressés : devant la maison de retraite, sur la place de Selve, devant la pharmacie, à l'arrêt de bus de la place Pigeolet à Montmirault et enfin, à l'abribus d'Orgemont mais limité à cet endroit précis de 10 h à 12 h.

Barbecue géant et kermesse : samedi 25 mai à partir de 12 h.

Dans les jardins de la maison de retraite, l'association Les Amis du Foyer Degommier, aidée de l'équipe d'animation de l'établissement, vous convie à son barbecue géant et kermesse avec podium d'animation jusqu'à 18 h.

Au programme : stands pour parents et enfants, animations variées et de talent (La Compagnie Osches, le groupe Vana Production et ses artistes, démonstration de danses de salon par la Compagnie Douceur de Vivre et autres belles surprises....)

Les ânes de Valérie Marchal attendront les enfants pour des promenades. Nombreux lots à gagner. Réservez votre journée, venez-y agréablement déjeuner en famille. Grâce aux bénéfices, l'association améliore au quotidien le bien-être des résidents de la maison de retraite.

Par ailleurs, l'association accueille volontiers ce jour-là toute personne disposée à renforcer son équipe pour la tenue des stands de jeux.

Contact: 06 08 94 01 83 ou 06 43 87 01 65



Grandir ensemble envie

La Maison des Part'Âges est une association qui propose tout au long de l'année un ensemble d'activités, d'ateliers, de conférences et de rendezvous autour de l'enfance, de la parentalité et de la vie quotidienne pour les familles du Sud Essonne ou toute personne ayant envie d'élargir son approche éducative.

Vous êtes sensible à notre projet et vous souhaitez contribuer à son évolution, vous avez des passions et vous souhaitez nous les faire partager, rejoignez l'équipe de bénévoles de la Maison des Part'Ages!

Contact : maisondespartages@gmail.com

ou 09 51 77 43 69

Chères donneuses, chers donneurs,

L'Association pour le don du sang de Cerny a le plaisir de vous annoncer que la prochaine collecte aura lieu le jeudi 9 mai de 15 h 30 à 19 h 30 à la salle Auguste-Delaporte.

Et pour partager la vie et suivre nos collectes, rendez-vous sur notre page facebook :

@dondesangbenevoledecernyetsesalentours!

Contact : Laure Laporte 06 72 69 36 17



La Sentinelle cernoise



Il était une fois une maison de jeunes au 20 Av Carnot à Montmirault

1 / Lors du conseil municipal du 27 mars pendant lequel a eu lieu le débat d'orientation budgétaire, nous avons appris qu'il était prévu au budget 2019 l'achat d'un bâtiment à Montmirault pour environ 200 000 €. Après réflexion et examen détaillé, il s'avère que le coût total comprenant la rénovation, les honoraires et les aménagements avoisinent les 700 000 €. 2 / Le Conseil terminé, nous apprenons qu'un jeune couple avait déjà signé une promesse de vente pour l'achat de cette habitation et que la Municipalité entend préempter ce bien à leurs dépens.

Suite à : https://wordpress.com/view/lasentinellecernoise.wordpress.com

Associations Informations









Directeur de la publication : Marie-Claire Chambaret - Responsables de la rédaction : Gérard Launay, Sylvie Barberi.

Equipe de rédaction : Alain Prat, Ramzi Rouissi, Monette Roussel, Pierrette Vervaët.

Tirage: 1500 exemplaires - Reproduction interdite sans notre autorisation.

Imprimé par ID1'prim & Marceau sur papier recyclé - Distribué par Daniel BOURGET